

La Maison des solidarités du Conseil Départemental

Les Assistantes sociales, Médecins, Puéricultrices, et Secrétaires de la Maison des solidarités du Conseil Général, vous accueillent, informent, orientent, conseillent et vous accompagnent dans toutes vos démarches, sur les trois sites de notre secteur (Frouzins, Portet et Cugnaux). Pour les personnes ne pouvant se déplacer, les assistantes sociales peuvent se rendre au domicile pour toutes les démarches administratives.

Frouzins:

94 bvd de la Méditerranée

31270 Frouzins

05 34 63 03 20

Portet-sur-Garonne:

11 allée Jacques Brel

31120 Portet/Garonne

05 62 20 18 20

Ligne du bus n°52 arrêt « claire fontaine » 3 rue Vincent Auriol

Cugnaux:

31270 Cugnaux

05 34 48 22 30

Ces professionnels assurent :

- * Accueil social pour toutes les démarches administratives
- * Suivi médical gratuit
- * Aides aux personnes âgées,
- * Aides aux personnes handicapées
- * Soutien personnalisé
- * Faciliter l'accès au logement
- * Aide à l'accès à l'emploi
- * Protection Maternelle Infantile

- * Aide sociale à l'enfance

Permanences Administratives

Dans les locaux du CCAS

27 bis allées Jean Jaurès

31120 Portet-sur-Garonne

05 61 41 40 80

Ligne du bus n°52 arrêt « ateliers municipaux »

- * La Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) : les **mardis** et **jeudis matins**, une permanence et une boîte aux lettres sont à votre disposition sans rendez-vous.
- * L'Assistant Social de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) : les **vendredis matin**. Prendre rendez-vous auprès de Mr. AUBERT au 06 11 15 12 83
- * L'Assistante Sociale de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie (CRAM) : les **mardis** et **mercredis matins**. Prendre rendez-vous au 05 34 46 07 60.
- * L'Avocat Conseil : les **2ème** et **4ème jeudis du mois** de **17h** à **19h** sur rendez-vous au 05 61 41 40 80.
- * Le Conciliateur : les **lundis** de **15h** à **18h** sur rendez-vous au 05 61 41 40 80